

Formation : Travail en hauteur – Échelles, escabeaux, PIRTH et PIRL

Sécurisez vos interventions en hauteur : maîtrisez l'utilisation des échelles, escabeaux et plateformes individuelles (PIR/PIRL) afin de prévenir les chutes et respecter la réglementation.

Présentiel - Synchrones

Objectifs

Permettre aux participants d'effectuer des travaux en hauteur en utilisant les équipements adaptés tout en respectant les règles de sécurité et les exigences réglementaires.

Public Visé

Toute personne amenée à réaliser des travaux en hauteur dans le cadre de son activité professionnelle : personnel de maintenance, techniciens, agents d'entretien, salariés du BTP, services techniques, etc.

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique.
Être médicalement apte au travail en hauteur.

Les + métier

Cette formation permet aux professionnels amenés à travailler en hauteur d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser en sécurité les différents équipements d'accès : échelles, escabeaux et plateformes individuelles roulantes (PIR/PIRL). Les participants apprennent à identifier les risques, choisir le matériel adapté et appliquer les bonnes pratiques de prévention afin de limiter les accidents liés aux chutes de hauteur.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Identifier les risques liés au travail en hauteur
- Connaître la réglementation applicable aux travaux en hauteur
- Choisir l'équipement d'accès adapté à la situation de travail
- Utiliser correctement une échelle ou un escabeau en sécurité
- Mettre en œuvre une plateforme individuelle roulante (PIR / PIRL)
- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés
- Appliquer les mesures de prévention pour éviter les chutes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés
- Analyse de situations de travail
- Démonstrations par le formateur
- Exercices pratiques et mises en situation
- Échanges et retours d'expérience

Parcours pédagogique

- 1. Contexte et réglementation du travail en hauteur**
Statistiques des accidents liés aux chutes de hauteur
Cadre réglementaire (Code du travail)
Responsabilités de l'employeur et du salarié
Principes généraux de prévention
- 2. Identification et analyse des risques**
Les risques liés au travail en hauteur
Facteurs aggravants (environnement, sol, météo, organisation)
Analyse des situations de travail
- 3. Les équipements d'accès en hauteur**
Les différents moyens d'accès :
échelles
escabeaux
plateformes individuelles (PIR / PIRL)
Critères de choix de l'équipement
Vérification et état du matériel
- 4. Utilisation des échelles et escabeaux**
Conditions d'utilisation réglementaires
Mise en place et stabilisation
Règles d'utilisation en sécurité
Limites d'utilisation
- 5. Utilisation des plateformes PIR / PIRL**
Présentation des équipements
Vérifications avant utilisation
Installation et déplacement
Utilisation en sécurité
- 6. Les protections collectives et individuelles**
Priorité aux protections collectives
Garde-corps et dispositifs de protection
Les équipements de protection individuelle (EPI)
Vérification et utilisation des EPI

7. Exercices pratiques

Mise en place d'une échelle en sécurité
Utilisation d'un escabeau
Installation et utilisation d'une PIRL
Analyse et correction des pratiques

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels et en sécurité au travail.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des connaissances (quiz ou QCM)

Évaluation pratique lors des mises en situation

Validation des acquis par le formateur

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Les modalités d'adaptation peuvent être étudiées selon les besoins spécifiques des participants.

Un référent handicap est disponible pour accompagner les stagiaires.



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 3 à 6 Personnes